

SORHOGECO

SOCIETE RHODANIEENNE DE GESTION ET DE COMPTABILITE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

42 CHEMIN DU MOULIN CARRON – BAT. A1 69130 ECULLY

SAS AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS – SIRET 404 971 830 000 33

Tél. 04 37 65 37 57 Fax. 04 37 65 37 58 contact@sorhogeco.com

Association

**Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales
d'Education et d'Orientation Auvergne - Rhône Alpes**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

exercice clos le 31 décembre 2025

Association Fédération Régionale des MFREO Auvergne Rhône Alpes

Siège social : 7 chemin Jean Marie Vianney – 69130 Ecully

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Fédération Régionale des MFREO Auvergne Rhône Alpes** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice » portant sur :

- la première application du règlement ANC 2002-06 et les conséquences éventuelles sur les comptes annuels de l'exercice, décrits dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » ;
- la reprise des actifs et passifs du CFA des MFR Auvergne Rhône-Alpes à l'issue de la clôture définitive de cette entité dépendante de la Fédération Régionale des MFR Auvergne Rhône-Alpes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 1 juin 2026


SORHOGECO
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
42 Chemin du Moulin Carron Bât B2
69130 Ecully
Sorhogeco S.A.S.
Commissaire aux Comptes
Tel : 04 37 65 37 57
contact@sorhogeco.com
Siret 404 971 830 00025

ANNEXE : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN - ACTIF

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025			01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'etablissement				
Frais de recherche et developpement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	18 741,60	18 237,99	503,61	834,81
Autres				
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains	66 300,00		66 300,00	
Constructions	1 109 794,18	410 530,88	699 263,30	9 566,55
Installations techn., materiel et outil. ind.				
Autres	170 230,53	158 232,89	11 997,64	15 152,36
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reus par legs ou d. dest. a etre cedes				
Immobilitisations financieres				
Participations et creances rattachees	60 396,70		60 396,70	59 074,84
Autres titres immobilises	55 702,00		55 702,00	
Prêts	2 286 882,72		2 286 882,72	287 000,00
Autres	4 272,74		4 272,74	
TOTAL (I)	3 772 320,47	587 001,76	3 185 318,71	371 628,56
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Creances				
Creances clients, usagers et comptes ratt.	1 119 842,16	283 420,00	836 422,16	858 307,23
Creances reues par legs ou donations	1 251 352,58		1 251 352,58	876 027,82
Autres	45 010,30		45 010,30	134 090,96
Valeurs mobilieres de placement				
Instruments de tresorerie				
Disponibilites	6 162 540,66		6 162 540,66	5 404 638,66
Charges constatees d'avance	13 511,91		13 511,91	20 536,49
TOTAL (II)	8 592 257,61	283 420,00	8 308 837,61	7 293 601,16
Frais d'emission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	12 364 578,08	870 421,76	11 494 156,32	7 665 229,72

BILAN - PASSIF APRÈS RÉPARTITION

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF (après répartition)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	4 774 774,56	
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	20 000,00	20 000,00
Autres		
Report à nouveau	2 487 556,59	1 139 909,27
Excédent ou déficit de l'exercice	81 375,00	117 303,16
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>7 363 706,15</i>	<i>1 277 212,43</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	83 112,75	
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	7 446 818,90	1 277 212,43
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 190 644,00	
TOTAL (II)	1 190 644,00	
PROVISIONS		
Provisions pour risques	72 500,00	72 500,00
Provisions pour charges	55 278,88	57 169,11
TOTAL (III)	127 778,88	129 669,11
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	577 791,83	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 392,58	384 066,70
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 931 058,17	1 887 964,61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	68 671,96	2 591 917,87
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 394 399,00
TOTAL (IV)	2 728 914,54	6 258 348,18
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	11 494 156,32	7 665 229,72

COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du au
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats	4 407,82	2 441,44	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	890 237,30	837 780,85	
Aides financières	93 500,00		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 149,79	14 366,65	
Salaires et traitements	620 258,48	637 066,46	
Charges sociales	236 801,82	252 931,54	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	307 407,62	294 170,02	
Dotations aux provisions	-1 890,23	4 962,22	
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	21 079,52	8 500,00	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 186 952,12	2 052 219,18	
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
Intérêts et charges assimilées	8 806,13		
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	8 806,13		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		5 366,24	
Sur opérations en capital		418,87	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 785,11	
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices	26 595,00	21 054,00	
TOTAL DES CHARGES	2 222 353,25	2 079 058,29	
EXCÉDENT	81 375,00	117 303,16	
TOTAL GÉNÉRAL	2 303 728,25	2 196 361,45	

COMPTE DE RÉSULTAT PRODUITS

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du au
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	1 230 307,79	1 220 854,42	
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
<i>Dont ventes de dons en nature</i>			
Ventes de prestations de service	311 359,41	239 535,10	
<i>Dont parrainages</i>			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	273 323,11	248 293,41	
Versements des fondateurs ou cons. dotat. consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amorts, dépr., prov., transf. charges	283 420,00	349 631,90	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	91 370,64	10 996,38	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 189 780,95	2 069 311,21	
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	113 947,30	47 330,53	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	113 947,30	47 330,53	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		2 335,43	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		77 384,28	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		79 719,71	
TOTAL DES PRODUITS	2 303 728,25	2 196 361,45	
DÉFICIT			
TOTAL GÉNÉRAL	2 303 728,25	2 196 361,45	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le règlement ANC 2022-06, complété par le règlement ANC 2023-03, s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2025 et entraîne un changement de méthode comptable. Des informations plus détaillées sont indiquées dans la partie Règles et Méthodes Comptable de la présente annexe.

Les comptes de la Fédération intègrent les actifs et passifs du CFA Régional des MFR Auvergne Rhône-Alpes au 01/01/2025 ; celui-ci ayant désormais cessé totalement son activité et clos ses comptes : les incidences sont décrites dans les parties concernées.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la valeur liquidative.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n°201/-06.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Le changement de méthode lié à la première application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03 présente un impact significatif sur les éléments suivants :

- La nouvelle définition du résultat exceptionnel implique les modifications suivantes :

- * Les pénalités, amendes, charges et produits sur exercices antérieurs sont reclassés en résultat d'exploitation,
- * Les comptes de produits de cession, d'immobilisation et valeurs nettes comptables des actifs cédés apparaissent désormais en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon la nature des immobilisations cédées,
- * Les quote-parts de subventions d'investissement virées au résultat son reclassées en résultat d'exploitation.

- La suppression de la technique du transfert de charges implique les modifications suivantes :

- * Les refacturations de remboursement divers sont désormais comptabilisées en comptes de ventes,
- * Les sommes perçues en atténuation de charges de personnel sont désormais comptabilisées en moins du poste Cotisations Sociales,
- * Les aides à l'emploi sont désormais comptabilisées en compte de subventions,
- * Les indemnités d'assurance sont désormais comptabilisées en autres produits d'exploitations.

Les comptes annuels au 31/12/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

La Fédération Régionale Auvergne Rhône Alpes administre pour le compte de ses membres un fonds de trésorerie mutualisé. Ce fonds est utilisé au profit des MFR adhérentes au moyen de prêts ou d'avances de trésorerie, dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur et notamment les décrets n°2025-779 et 2025-780 du 7 août 2025.

Liste des prêts en cours au 31 décembre 2025 et des avances accordées au 31 décembre 2025 en annexe.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	19 876		
CORPORELLES	Terrains			177 984		66 300
	Constructions	Sur sol propre				692 930
		Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.			88 789		150 091
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers				
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		94 661		96 941
	Emballages récupérables & divers					830
	Immobilisations corporelles en cours					27 025
Avances et acomptes						
TOTAL				361 434	1 034 117	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			59 075		1 654
	Autres titres immobilisés					55 702
	Prêts et autres immobilisations financières			384 405		2 647 555
TOTAL				443 480	2 704 911	
TOTAL GENERAL				824 790	3 739 029	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.		TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL		1 134	18 742
CORPORELLES	Terrains				66 300	
	Constructions	Sur sol propre			870 914	
		Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				238 880	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		22 202		169 401
	Emb. récupérables & divers					830
	Immobilisations corporelles en cours			27 025		
Avances et acomptes						
TOTAL				49 227	1 346 325	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			332	60 397	
	Autres titres immobilisés				55 702	
	Prêts & autres immob. financières			740 805	2 291 155	
TOTAL				741 137	2 407 254	
TOTAL GENERAL				791 498	3 772 320	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			19 041	331	1 134	18 238
TOTAL			19 041	331	1 134	18 238
Terrains						
Constructions	Sur sol propre		177 984	115 329		293 313
	Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.			79 222	37 995		117 217
Inst. techniques matériel et outil. industriels						
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.					
	Matériel de transport					
	Mat. bureau et informatiq., mob.		79 509	100 096	22 202	157 403
	Emballages récupérables divers			830		830
TOTAL			336 715	254 250	22 202	568 764
TOTAL GENERAL			355 756	254 582	23 336	587 002

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement									
Fonds commercial									
Autres immobs incorporelles									
TOTAL									
Terrains									
Constr.	Sur sol propre								
	Sur sol autrui								
	Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage									
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div								
	Matériel transport								
	Mat. bureau mobilier inf.								
	Emballages réc. divers								
TOTAL									
Frais d'acquisition de titres de participations									
TOTAL GÉNÉRAL									
Total général non ventilé									

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres	97 405		97 405	
TOTAL	97 405		97 405	
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	97 405		97 405	

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
TOTAL						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires		57 169		1 890	55 279
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
	Autres provisions pour risques et charges		72 500	1 190 644		1 263 144
TOTAL			129 669	1 190 644	1 890	1 318 423
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles				
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation				
		- autres immobs financières	97 405		97 405	
	Sur stocks et en cours					
	Sur comptes clients		283 420	283 420		566 840
	Autres provisions pour dépréciation			128 400	128 400	
TOTAL			380 825	411 820	225 805	566 840
TOTAL GÉNÉRAL			510 494	1 602 464	227 695	1 885 263
Dont provisions pour pertes à terminaison						
	Dont dotations & reprises	- d'exploitation		281 530	283 420	
		- financières				
		- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Le poste "Autres provisions pour risques et charges" est affecté au cours de l'exercice pour les fonds dédiés issus de l'intégration des actifs et passifs du CFA Régional des MFR Auvergne Rhône Alpes.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	2 286 883		2 286 883
	Autres immobilisations financières	4 273		4 273
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 119 842	1 119 842	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	1 254 417	1 254 417	
	Charges constatées d'avance	13 512	13 512	
TOTAUX		4 678 927	2 387 771	2 291 155
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice	2 643 283		
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice	740 805		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	2 514 883		
(3)	Créances reçues par legs ou donations	1 251 353	1 251 353	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 512
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	13 512

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres complémentaires							4 774 774,56
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité							20 000,00
Autres réserves	20 000,00		20 000,00				
Report à nouveau	1 139 909,27		1 139 909,27		88,75		2 487 556,59
Excédent ou déficit de l'exercice	117 303,16		117 303,16		117 303,16	88,75	234 517,57
Subventions d'investissement							83 112,75
TOTAUX	1 277 212,43		1 277 212,43		117 391,91	88,75	7 599 961,47

Les fonds propres complémentaires sont composés par les soldes positifs intégrés du CFA Régional des MFR Auvergne Rhône-Alpes. L'assemblée générale de la Fédération ayant affecté ces montants au fonds associatifs sans droit de reprise.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES					
Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires					4 774 774,56
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	20 000,00				20 000,00
Report à nouveau	1 139 909,27		88,75		2 487 556,59
Excédent ou déficit de l'exercice	117 303,16		117 303,16	88,75	234 517,57
Subventions d'investissement					83 112,75
TOTAUX	1 277 212,43		117 391,91	88,75	7 599 961,47

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	577 792	41 107	177 916	358 769
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		151 393	151 393		
Personnel & comptes rattachés		21 251	21 251		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		46 737	46 737		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	1 863 070	1 863 070		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	(3)	68 672	68 672		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		2 728 915	2 192 230	177 916	358 769

Renvois

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2)

Montant divers emprunts, dett/associés

(3)

Autres dettes reçues par legs ou donations

	68 672	68 672		
--	--------	--------	--	--

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 790
Dettes fiscales et sociales	26 996
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	95 786

LES EFFECTIFS

FRMFR - FEDERATION REGIONALE DES MFR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les fonctions des administrateurs sont assurées bénévolement.

LES EFFECTIFS

	31/12/2025	31/12/2024
Personnel salarié :	13,00	13,00
Ingénieurs et cadres	9,00	9,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2,00	2,00
Ouvriers		
Apprentis	2,00	2,00